



# Rapport du jury

pour le Meilleur Rapport de Développement Durable 2005

Prix 2006



Institut des Reviseurs d'Entreprises  
Institut royal



## Introduction

L'Institut des Reviseurs d'Entreprises, à l'initiative de *l'Association of Chartered Certified Accountants*, a souhaité prendre une place active en matière de reporting et de responsabilité sociétale des entreprises.

Pour la huitième fois, l'Institut des Reviseurs d'Entreprises organise le Prix belge pour le meilleur rapport de développement durable.

Le Prix qui entendait à l'origine récompenser le meilleur rapport environnemental a évolué et prend également en considération les deux autres piliers du développement durable, à savoir les aspects économiques et sociaux.

## Objectifs

Toute organisation établissant un rapport de développement durable sur ses activités en Belgique, peu importe la taille ou le secteur d'activité, peut soumettre son rapport.

Les objectifs de cette initiative sont de:

- stimuler les organisations à rendre compte de leurs activités en matière de développement durable et à publier ces informations ;
- récompenser la meilleure pratique en la matière et proposer des lignes de conduite pour les entités qui publient ou souhaitent publier un rapport de développement durable.

La rédaction de rapports de développement durable par définition plus complets que les rapports ne prenant en considération que la dimension environnementale est encouragée.

Le jury a désigné comme meilleur rapport de développement durable :



## Composition du jury

Des représentants du monde académique, d'un gagnant de la précédente édition et des réviseurs d'entreprises ont fait partie du jury de l'édition 2006.

### Président (avec voix consultative)

**Rosita Van Maele**

*Réviseur d'entreprises*

*Ernst & Young*

*Réviseurs d'entreprises*

### Membres du monde économique

**Ignace De Beelde**

*Professeur*

*Université de Gand*

**Aagje Geerardyn**

*Coordinator*

*Digital Knowledge Center*

*Business & Society Belgium*

**Walter Hecq**

*Directeur de recherches*

*C.E.E.S.E.*

*ULB*

### Membre représentant du gagnant de la dernière édition

**Jehanne de Walque**

*Senior Sustainability Analyst,*

*DEXIA*

### Membres réviseurs d'entreprises

**Alexis Palm**

*Réviseur d'entreprises*

*KPMG Réviseurs d'entreprises*

**Peter Van den Eynde**

*Réviseur d'entreprises*

*PricewaterhouseCoopers,*

*Réviseurs d'entreprises*



## Sociétés participantes

OPTION	ELECTRABEL TIHANGE
UMICORE	SOLVAY
FORTIS	TETRA PAK BELGIUM
INDAVER	KBC GROUP
RANDSTAD	MIVB / STIB
BASF	JANSSEN PHARMACEUTICA
DEXIA	SUEZ
ELECTRABEL	INBEV
ELECTRABEL DOEL	

## Critères d'appréciation

Les critères d'appréciation, identiques pour l'ensemble des pays européens, sont basés sur les critères du *Global Reporting Initiative (GRI)*.

Report Content	7 criteria
1. Senior Management statement	5%
2. Reporting and Accounting principles	5%
3. Profile of reporting organisation	5%
4. Executive summary and key indicators	5%
5. Vision and strategy	5%
6. Policies, organisation, management systems and stakeholder relationships	10%
7. Performance	15%
	50%

Report Principles	8 criteria
Principle 1. Relevance	5%
Principle 2. Reliability	5%
Principle 3. Clarity	5%
Principle 4. Comparability	5%
Principle 5. Timeliness	5%
Principle 6. Completeness	5%
Principle 7. Verifiability	10%
Principle 8. Overall impression	10%
	50%



## Tendances

Le jury constate que le nombre de rapports de grande qualité introduits augmente chaque année et que de nouvelles entités se sont engagées dans la rédaction de rapports en matière de développement durable.

Le jury se réjouit qu'il ressort de plus en plus des rapports que le développement durable fait partie intégrante de la vision stratégique des entreprises et organisations.

Le jury observe que des entreprises non industrielles mais aussi actives dans le secteur financier ou des entreprises de petite taille rédigent des rapports relatifs à leurs activités en matière de développement durable.

Le jury se félicite de ce que toujours plus de rapports fassent l'objet d'une certification externe. Le jury encourage les organisations afin d'accroître la crédibilité de ces rapports à confier la vérification de leurs rapports à des experts externes indépendants, tels que les réviseurs d'entreprises.

Le jury souhaite rappeler que le rapport de l'entité doit concerner les activités belges.

## Gagnant

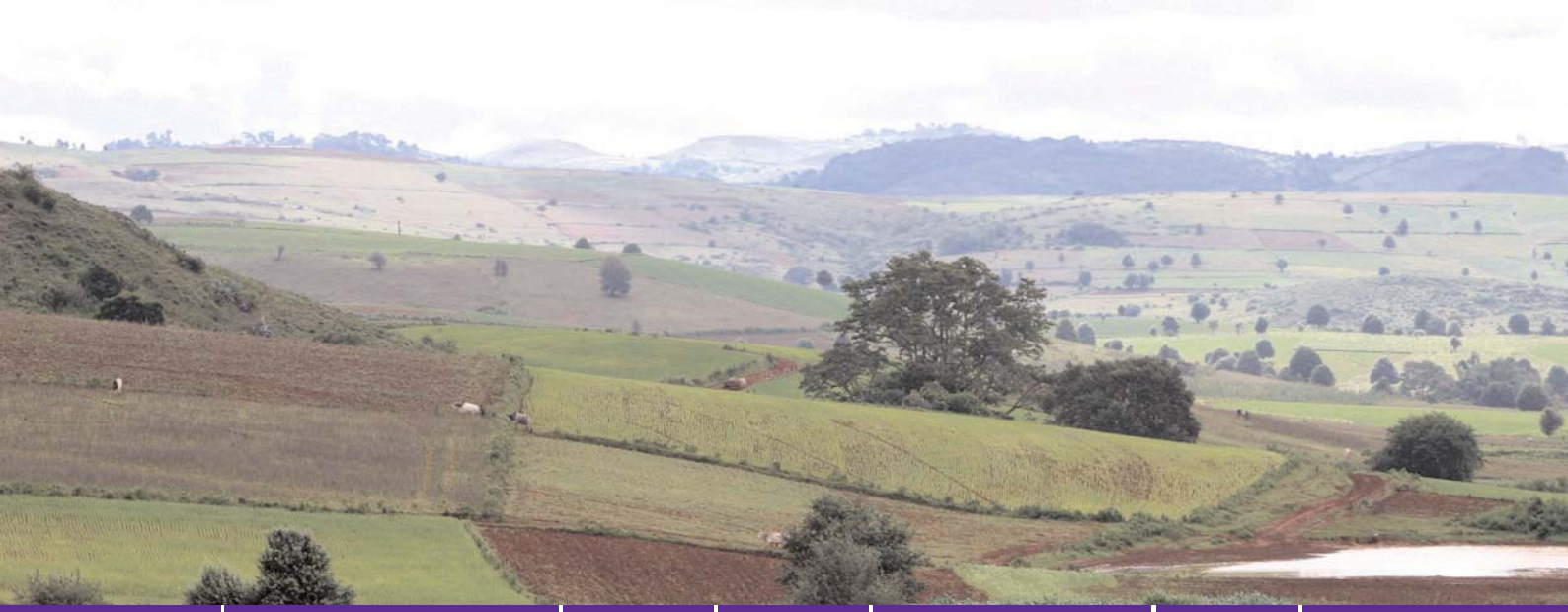


Le jury récompense à nouveau la société UMICORE. UMICORE, gagnant de l'édition 2000 a poursuivi ses efforts et a rédigé un rapport de grande qualité.

L'impression globale du jury a été particulièrement positive quant à tous les aspects du rapport.

Le jury relève notamment que le rapport:

- est un rapport combiné intégrant tant le rapport annuel classique que le rapport de développement durable ;
- se réfère aux critères du GRI et comprend l'index du GRI ;
- comprend une mission claire et un engagement fort de la direction ;
- mentionne des indicateurs de performance très bien documentés et comparables dans le temps ;
- compare les objectifs avec les réalisations en ce compris les objectifs qui n'ont pas été atteints ;
- fixe des objectifs claires pour l'avenir (période 2006-2010) ;
- a fait l'objet de différentes certifications.



Le rapport d'UMICORE sera présenté à l'*European Sustainability Reporting Award* dont l'objectif est de promouvoir les meilleurs rapports de développement durable en Europe.

Outre le rapport d'UMICORE, le jury a constaté que plusieurs organisations avaient rédigé des rapports de qualité.

Les rapports des sociétés KBC, FORTIS, INBEV, RANDSTAD présentent par exemple un ou plusieurs des points forts suivants :

- le suivi des lignes de conduite du GRI et la mention de l'index GRI ;
- la comparaison avec les années précédentes ;
- la mention de certaines faiblesses et des défis pour le futur ;
- la vérification du rapport de développement durable ;
- une vision stratégique et un engagement fort en matière de développement durable.



## Evolution et conclusions

Les membres du jury félicitent les entreprises qui ont introduit un rapport et les encouragent à persévérer dans la rédaction de rapport de développement durable de qualité. Certaines entreprises ont déjà acquis une maturité en matière de rédaction de rapport de développement durable, d'autres sont en cours de processus vers la rédaction de rapports de grande qualité.

Le jury émet le vœu que, dans le futur, un plus grand nombre d'organisations témoignent de leur intérêt envers le développement durable et prennent l'initiative de communiquer plus d'informations aux *stakeholders* en ce domaine.

Le jury encourage les entreprises et les organisations qui ne participent pas à l'initiative de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises mais qui ont pris l'option de rédiger un rapport de développement durable à confronter leurs rapports à ceux d'autres entités.

Le jury se réjouit de ce que les entreprises et les organisations qui rédigent un rapport de développement durable se conforment aux standards proposés par le GRI. Ceci accroît la comparabilité.

Bien que le jury constate que de nombreux rapports sont déjà de grande qualité, tant au niveau du fond que de la forme, il encourage les entreprises participantes à encore améliorer la qualité des rapports de développement durable.

Le jury se réjouit du fait que différentes entreprises qui ont déjà participé aux éditions précédentes ont à nouveau répondu favorablement à cette initiative.

## **Personne de contact**

**Olivier COSTA**  
**Institut des Reviseurs d'entreprises**  
**Rue d'Arenberg 13**  
**1000 Bruxelles**  
**Tél. 02/512 51 36**  
**Fax 02/512 78 86**  
**[o.costa@ibr-ire.be](mailto:o.costa@ibr-ire.be)**